

LANCEMENT DU COMITÉ DE SOUTIEN « LES AMIS DES ANIMAUX AVEC NICOLAS DUPONT-AIGNAN »

Les défenseurs du bien-être animal soutenant Nicolas Dupont-Aignan, ont lancé mercredi 25 janvier leur Comité « Les amis des animaux avec NDA ».

A la tête de ce Comité de soutien : **Erik Tamburi**, Délégué National à la Protection Animale et **Carole Pellisson**, élue locale dédiée à la cause animale à Yerres.

Erik Tamburi



Secrétaire Départemental de Debout la France dans le Var et Conseiller Municipal de Six-Fours (ville de 36.000 habitants) depuis 1995, Erik Tamburi est membre de plusieurs associations écologiques et de défense des animaux. Il est d'ailleurs référencé par l'Observatoire Politique-Animaux comme élu qui « agit pour les animaux » : il se bat pour faire interdire les fermes-usines où les animaux ne voient plus l'herbe et la lumière du jour ; se bat pour ne reconnaître que les abattoirs qui étourdissent systématiquement les bêtes ; se bat pour en finir avec la vivisection devenue inutile grâce aux méthodes scientifiques modernes. En 2015, il co-fonde le 1er institut national de formation pour élus locaux contre le gaspillage de l'argent public. Il révèle ainsi plusieurs scandales liés à la pollution des forêts, des oliveraies et des vignobles en Provence (par les déchets du Bâtiment et des Travaux Publics) tout en proposant des solutions concrètes aux collectivités pour utiliser des matériaux du BTP recyclés.

Article 20Minutes, 14 novembre 2016

« Dans le Var, une cantine opte pour de la viande respectant le bien-être animal »

<http://www.20minutes.fr/societe/1961207-20161114-var-cantines-optent-viande-respectant-bien-etre-animal>

Carole Pellisson



Carole Pellisson est Chargée de Relations Clients à GRTgaz (clients industriels) et est passionnée depuis toujours par le sport et les animaux. En 2014, elle rejoint l'équipe municipale de Nicolas Dupont Aignan à Yerres (91) car elle adhère à ses idées et à son engagement pour le bien-être animal. Ensemble ils créent à Yerres un Comité de défense des animaux domestiques pour mettre en place des actions : création de canisettes, distribution de prospectus auprès des Yerrois (sur la maltraitance animale, la barbarie du commerce de la fourrure, les abandons...), conférences dans les écoles pour sensibiliser les enfants, repas végétarien 1 fois par semaine, interventions en cas de maltraitance

Article Le Parisien, 26 décembre 2015

«Yerres lance son Comité de défense des animaux domestiques»

<http://www.leparisien.fr/yerres-91330/yerres-lance-son-comite-de-defense-des-animaux-domestiques-26-12-2015-5402555.php>

LES 20 MESURES DE NICOLAS DUPONT-AIGNAN EN FAVEUR DU BIEN-ETRE ANIMAL

PROTÉGER LES ANIMAUX

1. Imposer aux abattoirs des cahiers des charges draconiens et multiplier les inspections surprises afin d'éradiquer la maltraitance animale dans les chaînes de production.
2. Interdire la viande provenant d'abattoirs qui pratiquent l'abattage sans étourdissement dans les services de restauration des municipalités françaises.
3. Installer la vidéosurveillance dans les abattoirs.
4. Négocier avec les cultes une solution respectueuse des traditions qui permette un abattage avec étourdissement.
5. Encourager l'élevage de qualité et créer un label «Bien-être animal ».
6. Soutenir et mieux répartir les refuges qui sont débordés à cause du nombre d'animaux qu'ils reçoivent et du peu de moyens dont ils disposent. La Ville dont Nicolas Dupont-Aignan est le maire a été exemplaire en créant un refuge et a été lauréate du Ruban d'Honneur de la Fondation 30 Millions d'Amis.
7. Garantir le financement des associations de protection des animaux.
8. Mettre fin aux subventions des activités contraires à la dignité animale.
9. Renforcer considérablement les campagnes de prévention et de sanction d'abandon des animaux, surtout l'été : systématiser l'interdiction à vie de posséder un animal domestique pour ceux qui abandonnent leur animal.
10. Permettre aux vacanciers ne pouvant pas emmener leurs animaux de les laisser à d'autres particuliers sans crainte, en organisant la profession de «pet-sitter» qui se développe actuellement sans garde-fous (formations en collaboration avec les associations de protection des animaux) : créer des labels et des certificats de capacité.
11. Interdire la cession d'animaux sur les sites d'annonces et les réseaux sociaux sans identification des acheteurs et donneurs.
12. Créer dans l'ensemble des parcs publics régionaux des espaces réservés aux chiens et aux chats afin de permettre à ces animaux d'évoluer en liberté.
13. Interdire la consommation de viande de cheval (proposition de loi sur le statut juridique du cheval, déposée à l'Assemblée Nationale par Nicolas Dupont-Aignan).
14. Encourager la création de fermes pédagogiques.
15. Exiger de l'ordre des vétérinaires que les médicaments ne soient donnés qu'après auscultation réelle des animaux.
16. Exiger que la délivrance des certificats de vaccination se fasse selon les normes habituelles.
17. Lutter contre les trafics d'animaux et contrôler les importations.
18. Inciter les éleveurs à acheter des animaux français.
19. Stopper le massacre des animaux pour leur fourrure (fermer les fermes à fourrure).
20. Demander la reconnaissance de la sensibilité des animaux dans le Code pénal.

Contact presse : Vinciane FESQUET - 06 86 82 46 31 - vinciane.fesquet@gmail.com

QG de campagne